

**EPREUVE DE QUALIFICATION – LUNDI 6 JUIN 2022**

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 1<sup>er</sup> JUIN 2022**

La qualification est ouverte à tous les joueurs ou joueuses non exemptés par l'une des catégories de l'Alps Tour ou du Ladies European Tour Access Series (LETAS) permettant de rentrer directement dans l'entry list du tournoi âgés de 16 ans minimum le jour du tournoi.

**1. Tournoi de qualification**

L'épreuve sera jouée selon les Règles de Golf du R&A Rules Limited, les Règles locales et les Règlements de Compétitions de l'Alps Tour et du LETAS, ainsi que les règles locales additionnelles édictées par le Comité de l'Epreuve.

- A. Le tournoi est ouvert à un maximum de 39 joueurs et 39 joueuses dans l'ordre d'inscription.
- B. Le tournoi se jouera sur 18 trous en stroke play. Tous les participants jouant un tour sur le parcours indiqué en 1/C.
- C. Le tournoi se déroulera le lundi 6 juin 2022 sur le parcours «Le Val » (Par 73) de l'Aa Saint-Omer Golf Club, parcours du Hauts-de-France Golf Open (Chemin des bois – 62380 Lumbres).
- D. Les 2 premiers messieurs et les 2 premières dames après 18 trous seront qualifiés pour participer à l'Open de Golf Hauts-de-France / Pas-de-Calais.
- E. En cas d'égalité pour la dernière place de qualification, celle-ci ainsi que le classement des places de réservistes seront décidés en play off trou par trou immédiatement à la fin du jeu. Si un départage entre les joueurs ex æquo au score suivant se révèle nécessaire, ils pourront être départagés en play off trou par trou dans l'ordre suivant : 1, 9, 1, 9 ainsi de suite jusqu'au départage des 7 premiers joueurs (les 4 qualifiés + 3 réserves).
- F. S'il n'était pas possible de terminer le tour conventionnel dans sa totalité, le jeu pourra être poursuivi sur un jour supplémentaire, dans le cas de circonstances exceptionnelles.
- G. En cas de désistement de l'un ou l'une des qualifiés celui-ci ou celle-ci pourra être remplacé par le premier réserviste sur le classement de la qualification et ce jusqu'au lundi 27 juin 2022 12h00. Après cette date la place reviendra au premier joueur en réserve sur la liste des Catégories de l'Alps Tour ou la première joueuse en réserve sur la liste des Catégories du LETAS.

## **2- Inscription**

### A. Eligibilité

Tout joueur professionnel masculin ou toute joueuse professionnelle féminine membre d'une PGA reconnue.

Tout amateur masculin ou féminin possédant un handicap maximum de 2 ou un index de 2,4 sur le système de handicapping de la Fédération du joueur concerné.

### B. Droit d'inscription

Le droit d'inscription est fixé à 70 € pour les joueurs amateurs et pour les joueurs professionnels. Ce prix comprend la restauration sous forme de pack lunch (sandwich, boissons, fruits, barre chocolatée...). Ce droit d'inscription couvre le droit d'inscription à l'Open de Golf Hauts-de-France / Pas-de-Calais pour les qualifiés. Le paiement devra se faire :

- Virement ou Carte Bancaire (à distance) à l'ordre de AA GOLF DEVELOPPEMENT pour les joueurs résidant en France

- uniquement par virement pour les personnes résidant à l'étranger

C. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site Internet [www.golfsaintomer.fr](http://www.golfsaintomer.fr) OU par mail à [info@golfsaintomer.fr](mailto:info@golfsaintomer.fr)

D. Pour s'inscrire, les joueurs doivent envoyer, par courrier ou par mail, le bulletin d'inscription dûment rempli, accompagné de leur règlement (chèque ou preuve de virement). Inscription et règlement à envoyer à : AA GOLF DEVELOPPEMENT – Qualifications – Chemin des bois – 62380 Lumbres.

**AUCUNE INSCRIPTION VALIDEE SI INCOMPLETE (BULLETIN + REGLEMENT).**

E. Les inscriptions à la qualification seront ouvertes dès le lundi 9 mai 2022 et closes le 1<sup>er</sup> juin 2022 (cachet de La Poste faisant foi).

F. Responsabilité du joueur : c'est au joueur de s'assurer que son inscription est bien parvenue à l'AA GOLF DEVELOPPEMENT avant la date de clôture des inscriptions.

G. Un avis de réception sera adressé par mail à chaque joueur à réception de l'inscription complète. Les joueurs seront considérés comme inscrits lorsqu'ils auront reçu cette confirmation par mail.

H. Si un joueur se désiste avant la date de clôture des inscriptions, son droit d'inscription lui sera remboursé intégralement. Un joueur qui se désiste après la date de clôture des inscriptions ne sera pas remboursé de son droit d'inscription, quel que soit le motif de son désistement.

### **NB. Exception**

**Les joueurs ou joueuses entrant dans le champ de l'Open de Golf Hauts-de-France / Pas-de-Calais par le jeu des Catégories 2022 de l'Alps Tour ou du LETAS avant de prendre le départ de la qualification seront remboursés de leur droit d'inscription. Aucun joueur qualifié ne sera remboursé de son droit d'inscription.**

I. Toutes les inscriptions seront sujettes à l'approbation du Comité qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser ou, les ayant acceptées, de les refuser sans donner les raisons de sa décision.

J. Le Comité peut demander à tout joueur ou joueuse de justifier de manière indépendante de son niveau de performance. Pour les amateurs, le numéro de licence sera à inscrire dans le bulletin d'inscription. Pour les professionnels, une carte PGA peut être demandée.

K. Le Comité peut disqualifier tout joueur ou toute joueuse qui aura donné une fausse information sur son bulletin d'inscription.

### **3- Enregistrement**

Tous les joueurs ou joueuses sont tenus de s'enregistrer avant 12 heures la veille de la qualification (dimanche 5 juin). Cela pourra être fait en personne à l'accueil de l'Aa Saint-Omer Golf Club en émargeant la feuille de départ, par mail à [info@golfsaintomer.fr](mailto:info@golfsaintomer.fr) ou par téléphone au 03 21 38 59 90. C'est au joueur de s'assurer que le mail est bien parvenu au golf.

### **4- Heures de départ**

Les heures de départ seront disponibles auprès de l'accueil de l'Aa Saint-Omer Golf Club ou sur le site [www.golfsaintomer.fr](http://www.golfsaintomer.fr) le dimanche 5 juin à partir de 15h00.

### **5- Reconnaissance**

Tous les professionnels et professionnelles sont autorisés à jouer un parcours de reconnaissance gratuitement le dimanche 5 juin mais ils doivent impérativement réserver un départ à l'avance en appelant le golf au 03 21 38 59 90.

Les amateurs pourront également faire une reconnaissance en réservant un départ au préalable. Ils bénéficieront d'un tarif préférentiel.



RELEVÉ D'IDENTITÉ  
BANCAIRE (R.I.B.)

	code banque	code guichet	numéro de compte	clé RIB
FRANCE	16706	05092	08550000000	68

	International Banking Account Number (IBAN)
ETRANGER UNIQUEMENT	FR76 1670 6050 9208 5500 0000 068

Bank Identification Code (SWIFT)
AGRIFRPP867

domiciliation  
LILLE  
0321077412

CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE  
BP 389 - 59020 LILLE Cedex

nom et adresse du titulaire  
EURL AA GOLF DEVELOPPEMENT  
RUE DU BOIS  
62380 ACQUIN WESTBECOURT

## Open de Golf Hauts-de-France / Pas-de-Calais - Bulletin d'inscription aux qualifications

**A COMPLETER PAR TOUS LES JOUEURS (Ecrire en LETTRES CAPITALES. Bulletin à imprimer et à envoyer par courrier avec le règlement correspondant au droit d'inscription).**

NOM : .....PRENOM .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : .....VILLE : .....

PAYS : .....TELEPHONE : .....

E-MAIL : .....

(Obligatoire pour recevoir l'accusé de réception de votre inscription)

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....NATIONALITE : .....

GOLF : .....

### POUR LES PROFESSIONNELS

MEMBRE D'UNE PGA (préciser laquelle) : .....

MEMBRE D'UN TOUR (préciser lequel) : .....

### POUR LES AMATEURS

N° DE LICENCE FFGOLF : .....INDEX : .....

### REGLEMENT

Le droit d'inscription de 70 € doit être réglé :

- Virement ou Carte Bancaire (à distance) pour les personnes résidant en France.

- Uniquement par virement pour les personnes résidant à l'étranger. Preuve de virement à envoyer par courrier avec ce bulletin d'inscription rempli (RIB ci-joint)

PAIEMENT PAR  CHEQUE  VIREMENT

DATE : .....SIGNATURE : .....

### POUR LES AMATEURS ETRANGERS NON LICENCIES A LA FFGOLF

Je certifie que l'exact handicap du joueur est .....selon le système de handicapping adopté dans le pays duquel il est issu et, à ma connaissance, il est un joueur amateur selon les Règles du Statut Amateur. Une fiche indiquant les scores réalisés en compétition sur les 12 derniers mois doit être jointe à ce bulletin.

SIGNATURE : .....FONCTION : .....

NOM ET ADRESSE DE L'AUTORITE : .....

Les inscriptions pour la qualification du Hauts-de-France Golf Open doivent être retournées par courrier avec le règlement **avant le 1<sup>er</sup> juin 2022** à l'adresse suivante :

AA GOLF DEVELOPPEMENT – Qualifications - CHEMIN DES BOIS – 62380 LUMBRES – France.

**Inscriptions dans l'ordre d'arrivée et uniquement si le dossier est complet.**